

ASSOMPTION

Après Pâques, Noël et Toussaint, la fête de la Vierge Marie représente certainement, pour les catholiques de France, un des moments forts de l'année liturgique. Depuis des siècles, ce jour-là, les paroisses se mettaient en fête et une procession se formait pour chanter hymnes et cantiques à la Vierge.

La procession se rendait à une chapelle consacrée à Marie, souvent un lieu de pèlerinage local, ou, à défaut, revenait à l'église paroissiale vers l'autel de la Vierge.

Cet usage persiste encore en de nombreux villages et villes, et notamment en Auvergne, terre mariale. Mais pas seulement et, parfois cette dévotion prend encore plus valeur de symbole.

Ainsi, à Metz, la procession, menée par l'évêque et toutes les autorités de la ville se rend sur la place Saint-Jacques pour déposer un bouquet devant la statue de la Vierge, en mémoire du geste accompli durant l'occupation allemande pour le courageux Mrg Heintz.

La tradition du bouquet composé de fleurs, d'épis et de prémices de la récolte qu'enfants, nous apportions à l'église ce jour-là, malheureusement se perd en même temps que s'éteignent dans nos communes les dernières fumerolles de cette culture chrétienne rurale dans laquelle s'est forgée l'Europe d'aujourd'hui, même si certains semblent oublier ou mépriser ces racines lointaines.

L'origine de la vénération en France de la Vierge de l'Assomption vient principalement d'un fait historique aujourd'hui totalement passé aux oubliettes.

Après vingt-trois ans de mariage avec Anne d'Autriche, le roi Louis XIII, dont la santé fragile donnait de plus en plus de soucis à son Premier ministre, le cardinal de Richelieu, apprit – avec l'émotion que l'on devine – la grossesse de la reine Anne.

Dans un geste louable de piété, mais sans doute aussi avec l'intention de mettre de son côté toutes les forces du bien, le roi proclama solennellement le 10 février 1638 un vœu qui fit de la Vierge de l'Assomption la patronne officielle du royaume.

Il ordonna que, ce jour-là, se tiendrait dans toutes les églises de France une procession en l'honneur de la Sainte Vierge et qu'il y aurait, dans toutes les églises, un autel spécialement dédié à elle.

Le 5 septembre 1638, la reine accoucha d'un beau garçon, Louis, qui sera le quatorzième du nom, celui que l'histoire désigne sous le nom de Roi-Soleil.

Dans sa vision de la femme et du dragon, saint Jean évoque sans doute la Vierge Marie, la nouvelle Eve, quand il écrit « *la femme, enveloppée par le soleil, la lune sous ses pieds et douze étoiles couronnant sa fête* » (Apocalypse 12, 1)

Marie, notre soleil de l'été.

Cet article est pris page 2 du Semeur hebdo de vendredi 21 août 2009, par Bernard Robin)